

Lettre de Jeanne au duc de Bourgogne

Jhésus Maria.

Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, Jehanne la Pucelle vous requiert de par le Roi du ciel, mon droit et souverain seigneur, que le roi de France et vous, fassiez bonne paix ferme, qui dure longuement. Pardonnez-vous l'un à l'autre de bon cœur, entièrement ainsi que doivent faire loyaux chrétiens et s'il vous plait à guerroyer, allez chez les Sarrazins. Prince de Bourgogne, je vous prie, supplie et requiert tant humblement que je puis vous requérir que ne guerroyer plus au saint royaume de France, et faites retraite immédiatement et brièvement de vos gens qui sont en place et forteresse du dit saint royaume. De la part du gentil roi de France, il est prêt à faire paix à vous s'il sauve son honneur, il ne tient qu'vous. Et je vous fais savoir de par le Roi du ciel, mon droit et souverain seigneur, pour votre bien et pour votre honneur et sur vos vies, que vous n'y gagnerez point bataille à la rencontre des loyaux Français, et que tous ceux qui guerroient au dit saint royaume de France, guerroient contre le roi, contre Jhésus Roi du ciel et de tout le monde, mon droit et souverain seigneur. Et vous prie et requiert à jointes mains, que ne faites nulle bataille et ne guerroyez contre nous, vous, vos gens ou sujets ; et croyez surement que, quelque nombre de gens que vous ameniez contre nous, qu'ils ne me battront pas, et sera grande pitié de la grande bataille et du sang qui y sera répandu de ceux qui y vendront contre nous. Et il y a trois semaines je vous avais écrit et envoyé bonnes lettres par un héraut, et vous ne fussiez au sacre du roi qui, aujourd'hui dimanche XVIIe jour de ce présent mois de juillet, se fait en la cité de Reims. Je n'ai eu point de réponse, ni de nouvelles du dit héraut. A Dieu vous commande et vous garde, s'il lui plait qu'il y mette bonne paix.

Ecrit au dit lieu de Reims, le dit XVIIe jour de juillet. « Au duc de Bourgogne »

(Henri Wallon Procès t. V, p. 126. *L'original est aux archives de Lille.*)